



Comment devenir certifié

1 CONTRACTER LE GESTIONNAIRE NATIONAL, SELECTIONNET ET CONTACTER UN ORGANISME DE CERTIFICATION

En premier milieu vous devez contacter le gestionnaire national de la certification ENplus® (Propellet France).

Vous devez ensuite sélectionner l'un des organismes de certification sur notre site web et signer un contrat avec lui. L'organisme de certification évalue la conformité aux exigences et délivre le certificat. Ne vous inquiétez pas si vous ne voyez pas d'organisme de certification dans votre pays, les organismes de certification répertoriés sont actifs au niveau international.

The screenshot shows the ENplus website interface. On the left, there is a sidebar with 'Contacts principaux' and buttons for 'Gestionnaires nationaux' and 'Organismes d'évaluation de la conformité'. The main content area is titled 'ORGANISMES D'ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ' and features a dropdown menu for 'Tous les pays'. Below this, there are tabs for 'ORGANISMES DE CERTIFICATION', 'ORGANISMES D'INSPECTION', and 'ORGANISMES DE CONTRÔLE'. The selected tab shows 'Organisme d'évaluation de la conformité des granulés de bois' with a description: 'Essentiel pour la certification granulés de bois, l'organisme de certification est responsable de l'ensemble du processus et de la vérification de la conformité aux exigences ENplus®'. It also includes a 'CHOISIR SON ORGANISME' button and a section titled 'Pourquoi choisir un organisme de certification ?' with a question mark icon and a 'COMMENCEZ PAR NOUS CONTACTER !' button. At the bottom, there is a section 'Quel organisme choisir ?' with a list of criteria for choosing a certification organization.

2 COMPLETER ET ENVOYER LA DEMANDE DE CERTIFICATION

Le formulaire est disponible [ici](#). Une fois rempli, il doit être envoyé au gestionnaire national puis à l'organisme de certification sous contrat. Veuillez également fournir les documentations supplémentaires nécessaires.

Dans les semaines qui suivent, vous recevrez par e-mail une invitation à rejoindre la plateforme de certification (Radix Tree). Veuillez l'accepter et changer le mot de passe. Dans quelques jours, vous devrez également accepter une invitation à vous connecter avec votre organisme de certification sur la plateforme.

3 INSPECTION INITIALE

Un inspecteur de l'organisme de certification effectuera une inspection initiale (incluant tous les sites) et enverra un rapport d'inspection à l'organisme de certification.

L'inspection comprend :

- Le prélèvement d'un échantillon de granulés pour chaque classe de qualité ENplus® et chaque diamètre à des fins d'essai et pour déterminer la conformité avec les exigences de produit de la norme ENplus® ST 1001, ainsi que pour l'évaluation de l'efficacité des méthodes de contrôle interne de l'entreprise et les résultats ;
- L'évaluation de la conformité de l'entreprise aux exigences de la norme ENplus® ST 1001 ; y compris l'évaluation de la gestion des plaintes par l'entreprise ;
- L'évaluation de la conformité de l'entreprise aux exigences relatives à l'utilisation des marques ENplus® (voir ENplus® ST 1003) ;
- La validation des données de production soumises à l'organisme de certification ENplus® et à la direction du système ENplus®.



FRAIS DE LICENCE & APPROBATION DE LA CONCEPTION DU SAC

5

Si votre entreprise remplit les conditions d'obtention de la certification, le gestionnaire national (Propellet France) envoie une facture pour les frais de licence sur la base des chiffres de production/distribution pour l'année. Les droits seront calculés en appliquant la fraction de l'année restante à la production/commerce estimée pour l'année entière.

Dans le cas où l'entreprise demandeuse est le propriétaire de la conception du sac, la conformité du sac avec les normes de l'UE sera vérifiée. Le propriétaire du design du sac, la conformité du design du sac avec les exigences ENplus® devra être vérifiée et approuvée par Propellet France.

Lorsque la facture est payée et que le modèle de sac est approuvé, le gestionnaire national envoie le kit d'utilisation de la marque ENplus® à votre entreprise et l'organisme de certification vous fournit le certificat.

RAPPORT DE CONFORMITE

4

L'organisme de certification indépendant vérifie si votre entreprise satisfait aux exigences de l'ENplus® émet le rapport de conformité et l'envoie à la direction internationale. Le rapport de conformité est établi dans les 3 mois à compter de la date d'inspection.



Votre entreprise et le gestionnaire national signent le contrat ENplus® et votre entreprise est listée comme certifiée sur le site web d'ENplus®.

Remarque : la personne désignée comme responsable de la qualité dans votre entreprise (l'employé de votre entreprise) devra suivre la formation du responsable de la qualité au cours de la première année de certification, puis à chaque période de certification (tous les 3 ans).





COMMENCER

SUIVEZ LES ETAPES DU PROCESSUS DE CERTIFICATION

